



Bulletin du Jour.

Une dépêche reçue de Paris annonce la mort d'Edmond About, auteur français bien connu.

Les bateliers canadiens qui faisaient partie de l'expédition du général Wolseley s'embarqueront à Alexandrie le 4 mars pour revenir au Canada.

Le nombre de brevets accordés l'an dernier dans la Puissance du Canada, est de 2,455, et le montant perçu de \$69,520 contre \$73,233, montrant une diminution de \$3,503.

Ça se complique en Egypte. Le sultan a envoyé 6000 hommes de ses troupes pour occuper Souakin, afin de maintenir son autorité dans le Soudan. Ceci a causé une grande excitation en Angleterre.

On mande d'Ottawa que C. F. Campbell, arrêté à Chicago, sur l'accusation d'avoir volé les malles du Canada, sera extradé. Au moment de son arrestation, Campbell avait sur lui une somme de \$18,000.

M. J. M. McGovern, agent d'immigration de Port Arthur, Ontario, est à Ottawa. Il rapporte que l'immigration a été considérablement dans son district l'an dernier, et il doit partir bientôt pour les townships de l'Est.

M. Wiggins prédit que nous aurons une autre tempête vers le 18 ou le 21 mars. Celle de la semaine dernière a causé des dégâts assez considérables. Des réverbères et poteaux de télégraphe ont été brisés en plusieurs endroits. Le service des trains de chemin de fer n'a pas été interrompu.

Nous avons appris avec regret la disparition de l'excellente revue: Journal de l'Instruction Publique, publiée par MM. Rolland & Fils, à Montréal. Elle sera regrettée par tous ses lecteurs, particulièrement les instituteurs et tous ceux qui s'intéressent à la noble cause de l'instruction. Sa disparition constitue une véritable lacune.

M. J. Duchesne, de Hull, vient d'arriver de la partie supérieure de la ligne du Pacifique, à 350 milles en haut de Sudbury, où il a fait des dormants pour le chemin de fer. Il rapporte qu'il y a deux pieds de neige dans cette région et que le froid y est très vif. La farine se vend par la à \$8.00 le baril et le lard \$3.00. Le foin vaut \$20 la tonne.

L'infirmerie de l'asile des aliénés réservée aux femmes, à Kankakee, Ill., est devenue la proie des flammes dimanche matin. Il y avait dans les salles 45 malades, 6 gardes-malades et un gardien de nuit. Dix-sept malades ont péri et on a retrouvé jusqu'à présent, 12 cadavres. On s'est d'abord occupé du sauvetage des malades qui étaient retenus au lit, et les autres, qui ne pouvaient réaliser le danger, ont péri. Le feu s'est propagé si rapidement que c'est en vain qu'on a essayé de sauver l'édifice. Les employés de l'établissement ont exposé leur vie pour sauver les malades.

Les journaux du Manitoba nous racontent la nouvelle d'un accident bien triste qui est arrivé le 22 de décembre dernier, dans la paroisse de Saint-Xavier, province du Manitoba: Le matin du jour en question, Madame Ferdinand Rheault, ayant affaire chez ses voisins, laissa seuls dans sa maison ses trois petits enfants, dont le plus âgé n'a que quatre ans et demi. La mère s'était à peine éloignée de quelques pas de la maison que celui-ci commença à jouer avec des allumettes qu'il avait sous la main. Soudainement, le feu prit au lit de l'appartement où les enfants s'étaient rassemblés, et à l'aspect des flammes, le plus âgé courut à la porte implorer du secours. Ses cris, cependant, ne furent pas entendus et il retourna auprès de ses petits compagnons. En prenant l'un à brassée et l'autre par la main, il se dirigea avec peine vers la porte de la maison afin de se soustraire aux flammes déjà menaçantes, mais comme il allait en franchir le seuil, une poutre vint s'abattre devant lui et obstrua entièrement son passage. Sans se décourager de la situation de plus en plus alarmante de la situation de plus en plus alarmante les petits malheureux retournèrent sur leurs pas et allèrent se blottir auprès du poêle où les flammes ne s'étaient pas encore introduites. La fumée commençant à se faire jour à travers le toit, les personnes du voisinage accoururent et après avoir enfoncé une fenêtre, trouvèrent les trois petits enfants presque étouffés et groupés ensemble. On les enleva aussitôt de leur situation périlleuse, et l'air frais du dehors les ramena peu à peu à la vie. On pense cependant que leurs blessures sont incurables. La toxaison de M. Rheault a été entièrement consommée par les flammes et tout le ménage ainsi que le linge de la famille y ont péri. Nouvel exemple bien triste de l'imprudence que l'on commet en laissant des allumettes entre les mains des enfants.

Appréciation désintéressée.

Le Star fait l'appréciation suivante du discours de l'honorable M. Chapleau:

Le discours de l'honorable J. A. Chapleau, au banquet Macdonald, a été remarquable à plus d'un point de vue. Il était tout à fait au-dessus d'un discours de banquet et M. Chapleau a placé à des hauteurs que peu d'hommes peuvent atteindre et qui sont le domaine exclusif de ceux que la nature a doués d'une éloquence véritable.

Le succès obtenu est d'autant plus remarquable que M. Chapleau a parlé en anglais, disant qu'il était l'hôte du "Junior Conservative Club," et que la courtoisie proverbiale de la race française lui faisait un devoir de se servir de la langue anglaise.

Sa connaissance de la langue anglaise est étonnante. Les nuances d'accent à peine perceptibles que l'on trouvait dans ses paroles, n'ont servi qu'à ajouter un nouveau charme à sa diction: et la surprise est encore plus grande quand on songe que son discours n'était pas une froide et banale déclaration, mais un jet puissant s'échappant à la fois du cerveau et du cœur. L'auditoire l'a compris et lui a répondu par un enthousiasme dont nous avons rarement été témoins.

Certains passages de son discours avaient une grande valeur, surtout celui qui faisait allusion à sir George E. Cartier et nous montrait le vieux lion, — courbé sous sa dernière maladie, avec la main de la mort sur sa tête — frappé par ceux qui rampaient devant lui

dans ses jours de force. Plusieurs des traits caractéristiques de sir George se dessinaient sous la voix de l'orateur, surtout sa nature chevaleresque, à mesure que M. Chapleau avançait dans ce tableau et pendant qu'il enlevait à diverses reprises l'enthousiasme de l'auditoire.

La beauté du discours de M. Chapleau ne consista pas seulement dans les nombreux tours de force de rhétorique, mais beaucoup dans l'ensemble et le fond. Il avait à répondre à la question "Au Parlement du Canada" et comment pouvait-il ne pas s'arrêter à cette source de libertés politiques dont est tirée notre constitution? Là encore, il a été comme sir George E. Cartier et sir Pascal Taché dans leur dévouement absolu à ces traditions de liberté parlementaire et de justice politique qui sont la gloire de la race anglaise. Et comme eux, il a proclamé avec chaleur sa loyauté profonde pour la Couronne Britannique.

Il a insisté sur la solidarité des principes du conservatisme canadien-français, et démontré qu'ils sont basés sur le respect et l'estime du caractère anglais.

Il a rendu un juste tribut d'éloges à cette grande et unique liberté et à cette tolérance politique qui rassemblent sous les institutions britanniques, catholiques, protestants, hindous et mahométans.

Il ne désire pour le présent ni l'annexion, ni l'indépendance. Pour lui, la puissance britannique n'est pas en décadence: et bien que les sentiments de quelques-uns de ses hommes d'Etat aient pu être erronés, il croit que ce n'est que pour passer et entrevoit dans l'avenir la grandeur impériale constante de l'Angleterre.

Les Anglais ont les défauts de leurs qualités. Ils ne sont pas sympathiques et, pris individuellement, ont parfois quelque étroitesse de vues; mais comme masse, dans leur vie publique et dans leurs assemblées représentatives, l'amour de la justice politique domine chez eux, et leur générosité, et leurs sentiments grandissent en raison de la confiance qui résulte d'une liberté absolue.

Quoiqu'il arrive, prospère ou malheureuse, riche ou pauvre, la nation tant qu'elle vivra, trouvera les races anglaise et française indissolublement unies sur le sol canadien, et rien ne pourra les séparer.

Après avoir entendu M. Chapleau, nous croyons maintenant ce que d'autres nous avaient dit déjà, que quand le cri de race est soulevé dans nos provinces, ce cri ne vient pas de l'une ou l'autre race, mais seulement de quelques misérables spéculateurs qui consentiraient volontiers à faire sombrer le navire de la patrie en échange de quelques contrats pour paver les rues ou creuser les égouts.

Lettre de Montréal.

16 janvier.

LES EXAMENS DU BARREAU.

Hier soir, les examinateurs du Barreau ont été les hôtes du bâtonnier de l'ordre, M. C. A. Geoffrion, et d'un certain nombre d'avocats de Montréal, au City Club. En tout, il y avait une quarantaine de convives autour de la table. M. Pagnuelo remplissait les fonctions de vice-président. Le menu était tout ce que l'on pouvait désirer de mieux. Le voici:

- MENU. SOUP. Consommé à la Royale. FISH. Filet de Haddock à la Hollandaise, Fried Smelts à la maître d'hôtel. ENTREES. Pâté aux huîtres à la Toulousienne, Cotelettes d'agneau aux petits pois, Timbale de poulet à la Périgourine. HOT JOINTS. Roastbeef, horse radish sauce, Roast Venison, cranberry sauce. VEGETABLES. Potatoes, Green Peas, Tomatoes. GAME. Roast Partridge. ENTREEMETS. English Plum Pudding, Mince Pie, Apple Meringue. DESSERT. Apples, Nuts, Oranges, Almonds and Raisins, Pine Apple, Celery and Cheese, Coffee.

Sur les dix heures, le Bâtonnier porta l'unique toast officiel de la soirée: A la Reine! Puis M. Bélanger entonna le God save the Queen, qui fut enlevé par ces voix vraiment loyales. Vinrent ensuite les toasts: "Aux sections des autres districts!" auquel répondirent MM. Dunbar, Martel, Mulvena et Cate, celui-ci pour la section d'Arthabaska en l'absence de ses représentants retenus ailleurs; "Au parlement fédéral!" auquel répondirent M. Frs Langelier et M. D. Macmaster; "A la législature de Québec!" auquel répondirent l'hon. M. Gérin et M. Robidoux, M. P. P.; "A la Presse!" auquel répondit M. Bélanger. Il y eut aussi nombre d'autres toasts et de discours. Tout le monde eut la chance de dire son mot. M. Joseph Doutre, C. R., et M. George Macrae, C. R., nous firent part de leurs reminiscences du bon vieux temps, alors qu'il n'y avait ni codes, ni bibliothèque légale, ni cours de droit, et que les étudiants étaient obligés de s'instruire eux-mêmes, avec l'aide de leurs patrons toutefois, qui leur montraient à rédiger leurs actes ou pièces de procédure, sans se mettre en peine du reste. Ils nous parlèrent aussi des juges distingués de cette époque: Vallières de S.-Réal, Rolland, Short, Meredith, etc. M. Macrae raconta deux anecdotes charmantes touchant le juge-en-chef que vient de perdre la cour supérieure, et qui fait voir que M. Meredith était dans son temps aussi brave soldat qu'il a été depuis excellent magistrat. Il y eut encore le toast: "Au secrétaire," qui fournit à la réunion l'occasion de dire tout le bien qu'elle

pense de M. Pagnuelo. En effet, c'est à lui que sont dus en grande partie les avantages résultant du nouveau système, qui fait que les avocats des divers districts se réunissent maintenant deux fois par année, qu'ils se connaissent mieux pratiquement davantage l'esprit de fraternité. M. Pagnuelo a été l'âme des importantes réformes accomplies depuis plusieurs années dans la profession, et certes il faut espérer que le barreau saura lui en manifester sa reconnaissance d'une manière tangible. Dans sa réponse, aimable et habile secrétaire a fait constater d'une manière frappante l'état de choses actuel et celui qui existait ces années dernières. Que ces temps sont changés déjà et combien la profession y a gagné! Le toast: "Aux dames!" vint clore cette joyeuse réunion un peu après minuit.

Dire qu'il y a eu là de l'esprit serait commettre une banalité. Il suffit de nommer Geoffrion, Langevin, Gérin, Greenshields, Macmaster, Robidoux, Casgrain, etc., etc., pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard. Cette rencontre de temps à autre, au milieu des rudes travaux de la carrière, est comme une oasis dans le désert; on y retrempe son courage, en jetant un coup d'œil en arrière, et on y puise des forces pour l'avenir.

Les examens se sont terminés ce soir après six heures.

Trois aspirants à la pratique ont été renvoyés, n'ayant point obtenu le nombre de points requis dans l'examen écrit, lequel était de cent, sur 235.

Dans les cas de MM. G. F. Cook et P. E. Tremblay, candidats qui avaient été admis à l'examen écrit alors qu'on croyait leurs papiers en règle, il a été décidé de ne point les appeler à l'examen oral, attendu que leur clairvoyance a été irrégulière. Il leur faudra donc se mettre en règle sur ce point important et revenir à la charge une autre fois.

Sur les vingt candidats admis à l'examen oral deux seulement ont fait naufrage. Il y a donc eu dix-huit aspirants heureux en tout. En voici la liste:

Wilfrid Mercier, Joliette; Henry Tucker, Frs McLennan, K. R. Macpherson, Chs Lanctot, R. Delfausse, R. D. Matthewson, J. O. Marceau, Ed. Lassier, Montréal; P. H. Côté, Arthabaska; J. R. E. Désy, St-Barthélemy; R. E. Bouchette, J. A. Hébert, C. A. Gosselin, Québec; O. Beaudet, Lotbinière; F. X. Dupuy, St. Anicet de Huntingdon; J. A. Tessier, Ste Anne de la Perade; Joseph Boivin, St. Hyacinthe.

Un reporter du Star fait dire à M. Pagnuelo que le niveau de ces examens, dans l'ensemble, est à peine à la hauteur ordinaire. Ce doit être une erreur. La règle était autrefois qu'il fallait que l'élève conservât un tiers du nombre total des points pour être admis à l'examen oral; cette année, le chiffre a été modifié d'une manière notable: 100 points sur 235. En tenant compte de cette variante et de la moyenne du résultat de l'examen oral, on peut dire que le niveau est à la hausse plutôt qu'autrement.

Quant aux aspirants à l'étude, le nombre total a été seulement de 22, au lieu de 26, comme je vous l'avais écrit d'abord. De ce nombre neuf ont échoué dans leur examen écrit. Les treize admis à l'examen oral ont tous subi l'épreuve avec succès. Voici leurs noms:

MM. Plourde, Rioux, Rémillard, McLean, A. Olivier, A. Mainville, J. B. C. Robitaille, E. Rinfret, J. M. K. McKenzie, J. T. Maréchal, W. H. Burroughs, Jos. Gagnon, et J. C. Routhier.

On voit ainsi que le nombre diminue. C'est bon signe. Que les jeunes gens se rappellent la sage maxime du poète:

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier.

Les prochains examens auront lieu à Sherbrooke, probablement en septembre, car on se propose de changer la date des examens d'été, afin de répondre aux vœux exprimés par les directeurs de la plupart des collèges. Il est aussi probable que la loi va être changée, à la prochaine session de la législature, de manière à n'avoir plus qu'un examen par année, à l'automne.

L. C. B.

Le nouveau maire.

Le remplacement de M. Lomas, comme maire de la cité de Sherbrooke, n'est fait de la manière la plus paisible, lundi après-midi. A quatre heures, le conseil s'est réuni à l'hôtel de ville et a choisi M. H. C. Cabana comme son successeur.

La motion de nomination a été faite par M. G. G. Bryant, le nouveau conseiller du quartier Centre, et appuyée par M. Wm. Murray. M.

Bryant, en présentant cette motion, a énuméré les divers titres qu'un représentant de la race canadienne-française avait, cette année, à cette charge importante, et s'est prononcé fortement en faveur de M. Cabana.

Comme on le sait, il y a eu fausse maille, l'an dernier: cette charge devait échoir alors à l'un des nôtres. Cependant, ce droit vient d'être généreusement reconnu, et nous pensons que le choix de M. Cabana, dans les circonstances actuelles, sera bien vu de tout le monde. Les conseillers présents ont été unanimes en sa faveur.

Après la nomination du maire et sa prestation du serment d'office, les comités suivants ont été formés:

- Comité des finances—MM. Foss, Lomas et Son Honneur le maire. Comité de l'eau et du feu—MM. Lomas, Murray et Bryant. Comité de police—MM. Murray, Lomas et Bryant. Comité sanitaire—MM. Lemaire, Lomas et Son Honneur le maire. Comité du marché et de l'hôtel de ville—MM. Murray, Bryant et Lemaire. Comité de l'éclairage—Son Honneur le maire et MM. Murray et Bryant. Comité du support des pauvres—Son Honneur le maire et MM. Murray, Lomas et Bryant, ainsi que le clergé des différentes dénominations religieuses de la ville.

Le comité du gaz et de l'eau est composé de Son Honneur le maire et de tous les membres du conseil. Les auditeurs des livres de la cité, pour l'année courante, sont MM. E. Hargrave et G. B. Loomis.

Necrologie.

Samedi matin, une pénible nouvelle mettait en émoi toute la population de notre ville. M. S. B. Sanborn, avocat, venait d'être la victime d'une imprudence qui allait lui coûter la vie. Voici les faits, tels que nous avons pu nous les procurer des proches du défunt:

Madame Sanborn, malade depuis quelque temps, était partie l'un de ces derniers jours pour New-York, où elle devait se mettre sous les soins d'un homme de l'art. Naturellement, en son absence, M. Sanborn portait son attention particulière à ses deux petits enfants, l'aîné étant âgé de six ans et le cadet d'environ deux ans. Samedi, vers neuf heures et demie du matin, au moment où il allait descendre à son étude, en ville, et avant de sortir de sa chambre, il dut céder aux instances de son charmant petit garçon, qui, ayant observé un revolver dans l'un des tiroirs de la commode, voulut l'examiner. Son père prit l'arme, ouvrit la culasse et en montra la chambre et les cartouches au petit. En refermant la pièce, au moment où le bout du canon était tourné vers le cœur de l'infortuné père, par une fatalité aussi inexplicable que terrible, il eut le malheur de faire partir la détente. Une détonation, un gémissement, et la victime s'affaissa pour ne plus se relever. La balle avait pénétré dans le poumon gauche, à environ un pouce au-dessus du cœur. Les médecins furent appelés en toute hâte, mais ils constatèrent bientôt que la blessure était mortelle et que ce n'était plus qu'une affaire de quelques heures. Le blessé passa le reste de la journée calme et résigné en face du sort qui l'attendait, conservant sa pleine connaissance jusqu'au dernier soupir vers neuf heures.

SAMUEL-BROOKS SANBORN était né à Sherbrooke vers l'année 1852. Il était fils de feu M. le juge J. S. Sanborn, décédé à Montréal, remplissant les fonctions de juge de la cour d'appel. Il avait fait ses études légales à l'université McGill, et avait été admis au barreau le 11 juillet 1877. Après la mort de son père, ayant eu à régler les affaires de sa succession, il s'était éloigné quelque peu de l'exercice de sa profession; mais il revint ensuite s'établir à Sherbrooke, où il entra d'abord dans l'étude de MM. Brooks, Camirand & Hurd, le premier de ces messieurs étant son oncle maternel, feu M. le juge Sanborn ayant épousé en premières noces la sœur de notre juge actuel. Lorsque M. Brooks fut nommé juge, M. S. B. Sanborn entra en société avec feu Me. J. W. Merry. Puis après la mort de celui-ci, le printemps dernier, il s'adjoignit comme associé son beau-frère, Me. H. D. Lawrence.

Ces années dernières, il s'était remis activement à la pratique de sa profession, et tout faisait présager pour lui une carrière brillante au barreau, où il s'était déjà distingué par ses talents, sa droiture et l'aménité de son caractère. Il

avait débuté dans la carrière alors que tout lui souriait: fortune, santé, succès, félicité domestique. Tout cela a été détruit en un clin d'œil. Aujourd'hui, cet avenir est brisé; la jeune mère est plongée dans la douleur, les deux petits orphelins ne comprennent point l'étendue de leur perte ni l'amertume de ces larmes. Pauvres petits! Pauvre mère! La sympathie est peu de chose en face de ce grand deuil, mais elle est générale et sincère dans tous les cœurs.

Lundi matin, à Richmond, la cour de circuit, présidée par M. le juge Brooks, a été ajournée après les affaires de routine, par respect pour la mémoire du regretté défunt. La proposition d'ajournement a été faite, en termes appropriés par l'hon. M. Webb, appuyé par Me. L. C. Bélanger.

A trois heures de l'après-midi, une assemblée extraordinaire des membres du Barreau a été tenue au palais-de-justice, alors que la plupart des avocats furent présents. Les propositions suivantes ont été adoptées:

Proposé par M. W. B. Ives, C. R., appuyé par M. W. White, C. R., et résolu

Que les membres du Barreau, section du district de St. François, ont appris avec une profonde douleur l'accident déplorable qui a enlevé si soudainement leur confrère, Samuel-Brooks Sanborn, à la carrière dans laquelle il avait obtenu un si grand succès et tant de distinction; et, tout en exprimant leur respect et leur estime pour son élévation de caractère et ses belles qualités, ils désirent témoigner à sa veuve et à sa famille l'hommage de leur plus profonde sympathie envers eux, à l'occasion de la grande perte qu'ils viennent de faire.

Proposé par M. H. B. Brown, appuyé par M. L. C. Bélanger, et résolu

Que les membres de la section du Barreau du district de St. François assistent en corps aux funérailles de leur défunt confrère, et qu'ils portent le deuil durant trois mois.

Proposé par M. L. E. Panetton, appuyé par M. A. S. Hurd, et résolu

Que des copies des propositions ci-dessus soient transmises à madame S. B. Sanborn et publiées dans les journaux de la ville.

A une autre réunion de la Faculté de Droit de Bishop's College, tenue le même jour, à la suite de la première, les propositions suivantes ont été adoptées:

Proposé par M. R. N. Hall, L. L. D., appuyé par M. L. C. Bélanger, L. L. M., et résolu

Que, par suite de la mort de notre défunt collègue, S. B. Sanborn, L. L. B.,—la première qui soit arrivée dans nos rangs,—les membres de la Faculté de Droit de Bishop's College ont à déplorer la perte d'un des leurs, dont l'habileté reconnue comme jurisconsulte, le dévouement aux intérêts et au progrès de la profession en ce district et la bienveillance constante et la courtoisie envers tout le monde, le faisaient hautement respecter comme confèrencier et chérir comme ami, tant par les professeurs que par les élèves.

Proposé par M. H. C. Cabana, L. L. M., appuyé par M. A. S. Hurd, L. L. B., et résolu

Que, comme témoignage du respect, de l'estime et de l'affection qu'ils portaient à leur regretté collègue, les membres de la faculté et les étudiants assistent en corps à ses funérailles et portent le deuil durant un mois.

Proposé par M. H. B. Brown, L. L. M., appuyé par M. L. E. Panetton, L. L. M., et résolu

Qu'une copie de ces propositions soit transmise à la veuve de notre défunt collègue, avec l'expression de notre plus profonde sympathie dans sa grande affliction.

Les funérailles auront lieu demain après-midi, 21 janvier, à 2 h.

En faisant des recherches dans les archives de la ville de Trenton, New-Jersey, il y a quelques jours, on a découvert que Robert Fulton n'est pas l'inventeur du premier bateau à vapeur qui a été lancé dans la Delaware, près de Trenton, en 1787. Cet honneur est dû, paraît-il, à John Fitch. Ce n'est que vingt ans plus tard que Robert Fulton a achevé son premier vaisseau dont il a fait l'essai sur la rivière Hudson. C'est ainsi que l'histoire s'épure.

Le contrat pour l'ajustement de l'intérieur du nouveau bureau de poste a été accordé, nous dit-on, à M. G. G. Bryant. La confection des boîtes et leur pose seront cependant sous la conduite de M. Chanteloup, manufacturier à Montréal.

NOTES LOCALES.

Horaires des Chemins de Fer. SHERBROOKE.

GRAND TRONC.—Pour l'Ouest: 8.10 a. m., 2.55 et 11.37 p. m. Pour l'Est: 3.22 et 8.20 a. m., 7.30 et 2.22 p. m. PASSUMPSIC.—Départ: 5.20 a. m.; 7.40 p. m. Arrivée: 8.25 p. m.; 7.50 a. m. QUÉBEC CENTRAL.—Arrivée: 6.15 p. m. Départ: 8.15 a. m. INTERNATIONAL.—Arrivée: 10.00 a. m. Départ: 3.00 p. m.

—Voir la nouvelle annonce du bazar de Lennoxville, dans une autre colonne.

—M. le sergent Rawson, à qui a été accordée la garde des bureaux publics de cette ville, a pris, la semaine dernière, possession des logements que le gouvernement avait destinés à son usage.

—M. S. J. Foss, maître de poste de cette ville, a obtenu une vacance de quelques semaines, qu'il est allé passer à Sheffield, Mass. dans le but d'améliorer sa santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un heureux voyage.

Le jeu de billes, curling, est de plus en plus populaire au sein de notre ville. Deux clubs sont partis pour Québec vendredi dernier, où ils sont allés faire la partie contre de forts joueurs de la capitale. Nos amusements d'hiver semblent augmenter en importance depuis quelques années.

—On nous prie d'annoncer que, lundi prochain, à sept heures du soir, il y aura, au Couvent de la Congrégation N. D. de notre ville, une soirée dramatique et musicale donnée par les élèves, au profit de la Chapelle de la maison. Le public sera admis. Le prix des billets ordinaires est de 35 cts. et celui des sièges réservés 50 cts.

—Les journaux de Montréal ont publié une dépêche de Sherbrooke disant, entre autres choses, que M. S. B. Sanborn, qui vient de mourir d'une manière si tragique, avait été récemment nommé coroner du district de St-François. Cette nouvelle est fautive. Le coroner d'ici est M. A. G. Woodward, qui occupe ce poste depuis une trentaine d'années.

—M. W. H. Stevens, employé comme assistant au bureau de fret de la compagnie du Grand Tronc, de cette ville, vient d'être appelé à remplir les fonctions de secrétaire de l'association chrétienne des jeunes gens de la cité de Montréal. M. Stevens a dû quitter Sherbrooke jeudi dernier pour aller occuper son nouveau poste.

—Le nouveau bureau d'enregistrement que MM. H. R. Beckett & Fils sont à construire sur la propriété Harkness, est déjà presque terminé. La livraison n'en est exigible de M. Harkness qu'au mois de mai prochain, mais on pense qu'il sera ouvert dès la fin du mois courant ou le commencement de février au plus tard. L'édifice est de fort belle apparence et sera d'un fini parfait.

—M. I. B. Futvoye, surintendant du Vermont Central et du Sherbrooke-Magog-Waterloo, était ici hier afin de compléter avec MM. Bowen & Woodward les arrangements préliminaires à l'ouverture de ce dernier chemin au trafic. Il nous a dit qu' aussitôt que la gare et la table ronde seront prêtes, un train d'accommodement voyagera tous les jours entre notre ville et Saint-Jean. Ce train partira d'ici vers 10 heures du matin. Un train semblable nous viendra de Saint-Jean tous les jours, arrivant ici vers 6 heures du soir. Ce sera le bon temps alors!

—Dans la soirée de vendredi à samedi, la fameuse tempête prédite par Wiggins a fait son apparition. Elle a été rude. Samedi matin, il nous est tombé un peu de pluie, mais le temps se remit bientôt au froid et la neige à tomber. Nous en avons maintenant un bon pied d'épaisseur et enfin des chemins d'hiver. Cette tempête avait été prédite par un autre, M. Walter H. Smith, qui a publié le "Vernor's Almanac" de 1885, écrivait au mois d'août, l'an passé, les lignes suivantes, au sujet de l'époque comprise entre le 17 et le 19 janvier 1885: Temps plus froid, avalanches, poudrière et chasse-neige dans le nord, l'est et l'ouest. Subséquentement, c'est-à-dire le 10 décembre 1884, M. Smith mandait aux journaux ce qui suit: L'époque des grandes tempêtes de neige accompagnées de froid sera le 17 et le 18 janvier.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Cookshire. —M. J. W. Rogers a été réélu conseiller du canton d'Eaton, et M. A. J. Lindsay a été élu à la place de M. Colby, les deux sans opposition.

Knowlton. —La loi Scott a été adoptée dans le comté de Brome, par une majorité d'à peu près cinq cents voix. La votation a eu lieu le 15 du courant.

St. Jean.

—M. J. B. Decelles, de cette ville, compte 116 descendants qui ont tous bonne envie de vivre! Ces Canayens-là font le désespoir des meilleurs agents d'émigration des îles britanniques!

St-Augustine

—M. E. R. Johnson, Grand maître, de la province de Québec, vient de lancer un édit défendant à toutes les loges de sa juridiction d'avoir aucun rapport avec les loges anglaises tenant registre en cette province. Où la guerre religieuse va-t-elle se nicher?

Coaticook.

—Les chapeaux de paille étaient en vogue ici la semaine dernière.—Tonnerre! dirait Guévrement, on a beau déguiser la paille, les animaux la reconnaissent toujours!

—On vient de fonder ici une société dite The Coaticook Total Abstinence Society. Il paraît que tous les aubergistes se proposent d'en faire partie!

Ascot

—M. Joseph Allard, fermier à l'aise et intelligent, a été réélu conseiller de ce canton, ainsi que M. S. A. McFadden. MM. Joseph Blanchard, barbier de votre ville, et N. Bourque, d'Ascot, ont pris part aux délibérations de l'assemblée des électeurs. C'est comme cela qu'il faut faire: s'imposer pour se faire respecter.

Richmond.

—Les actionnaires de la compagnie du pont St-François, à Richmond, ont déclaré un dividende de 3 1/2 par cent sur les profits de l'an dernier. Les directeurs élus lors de la dernière assemblée sont MM. Thomas Hart, James Alexander, W. J. Woodburn, E. J. Hall, J. H. Smith, J. White, A. Siranboro et James Miller.

—Lundi dernier, la cour de circuit s'est ouverte sous la présidence de M. le juge Brooks. Les avocats présents étaient l'hon. M. Webb, MM. W. Brooke, L. C. Bélanger, l'hon. H. Aylmer, R. Short, C. A. French et R. MacKenzie. Le juge donna jugement dans trois causes et, après l'expédition des affaires de routine, sur la proposition de l'hon. M. Webb, appuyé par M. Bélanger, la cour fut ajournée à la prochaine session, par respect pour la mémoire de feu M. Sanborn.

—M. A. Wilcocks, greffier de la cour de circuit, est dangereusement malade d'une inflammation des poumons. Un de ses enfants est aussi malade des fièvres typhoïdes.

—MM. John Murphy et Léon Decelles, ainsi que M. Foster, ont été réélus conseillers de ville. A propos des premiers, qui avaient donné leur démission à cause d'un règlement concernant l'hôtel-de-ville, le Guardian monte une scie et les appelle occasional councillors. C'est un beau compliment pour eux, indiquant que les électeurs ont confiance en eux et qu'ils peuvent se faire élire, même sans opposition, lorsque ça leur plaît. L'éditeur du Guardian pourrait-il en dire autant? Au reste, il est inutile de faire l'éloge de M. Murphy, qui est le président de la Société St. Patrice depuis plusieurs années et l'un de nos citoyens les plus estimés et les plus populaires. Il s'était retiré du conseil pour cause, croyant avoir raison, il y a environ cinq mois, et le conseil n'avait point voulu accepter sa démission ni déclarer son siège vacant. De là l'ire de M. Jones, qui en veut à M. Murphy, à cause que celui-ci n'a point voulu l'aider l'année dernière lorsqu'il a été battu dans le quartier no 2. Mais M. Murphy est plus populaire que jamais et on l'a fortement sollicité de se porter candidat à la mairie, charge qu'il refuse par pure modestie. Quant à M. Decelles, le Guardian parle de lui comme étant illettré. Il n'est point philosophe, mais il en sait assez long pour mériter la confiance de ses concitoyens, chose que M. Jones, mettra du temps à atteindre. Le vieux proverbe dit: Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée!

—La célébration du cinquantième anniversaire des vœux de l'hyménée est toujours une fête bien belle, dans nos familles canadiennes. Mais lorsque ceux qui en sont les auteurs ont le plaisir de voir réunie autour d'eux, en ce jour fortuné, une nombreuse génération dont le passé ne s'est jamais éloigné du sentier de l'honneur, elle devient alors l'occasion de la plus pure jouissance et du bonheur le plus sensible. Telle a été la célébration des noces d'or de M. Joseph Bédard, de Richmond, et de sa digne compagne, mercredi, le 7 du courant. Onze enfants, quarante-huit petits-fils et cinq arrière-petits-fils, ainsi que plusieurs personnes alliées à la famille, s'étaient rendus le matin au domicile de M. Bédard afin de chômer dignement cette fête, qui commence malheureusement à se faire assez rare au milieu de nous. Dans l'avant-midi, une messe solennelle a été chantée à l'église catholique de cette ville, où s'est faite la touchante rénovation des vœux du mariage. L'échange du jone testimonial des premières promesses, pour le jone d'or qui devait en sceller le renouvellement, a été l'une des cérémonies les plus imposantes dont nous ayons été témoins depuis bien longtemps. Après la messe, M. l'abbé Quinn a présenté une heureuse allocution à l'adresse des nouveaux mariés. M. et Mme Bédard ont certainement ceux des citoyens de Richmond qui ont le plus fait pour le progrès et l'avancement des affaires religieuses en cette paroisse, et leur généreux dévouement méritait à juste titre les honneurs qu'on leur offrait en cette circonstance. L'après-midi s'est passée joyeusement à la demeure de M. Bédard. Plusieurs bouquets de fleurs, de spirituelles devises et un grand nombre de riches présents ont été offerts à l'heureux couple, par des amis intimes ou des membres de la famille. Sa Grandeur Mgr. Racine a bien voulu rehausser la beauté de la fête en faisant parvenir aux hôtes du jour ses souhaits et ses compliments de circonstance. Au cours des réjouissances, M. Joseph Bédard, l'aîné de la famille, s'est aussi fait l'interprète des nombreux assistants, pour offrir à M. et Mme Bédard, au moyen d'une adresse des mieux pensées, l'expression des sentiments et des vœux qu'un pareil jour réveille. M. E. J. Bédard, étudiant en droit et petit-fils des auteurs de la fête, a su trouver une improvisation des plus heureuses, en réponse aux paroles sensibles de cette adresse. En somme, la fête, paraît-il, a été en tous points digne de l'honorabilité et du grand âge de ceux qui ont été l'objet. M. Bédard et son épouse voudront bien recevoir nos sincères félicitations à l'occasion de cet heureux anniversaire.

Stock de Cigares à Vendre.

Un lot de bons cigares, balance du stock du soussigné, à vendre à prix réduits. S'adresser à la fabrique de MM. Nutter & Cie., à Sherbrooke. ja9101

GEORGE LEROY.

NAISSANCE.

—En cette ville le 20 courant, l'épouse de M. Pierre Therrien, un fils, qui est décédé le même jour.

BAZAR DE LENNOXVILLE.

Le bazar annuel des dames catholiques de Lennoxville, pour venir en aide à l'église de cet endroit, sera tenu dans la SALLE DE VILLE, le

Lundi, 26 du courant,

et les quatre jours suivants. Les dames patronnesses et leurs amis n'ont rien épargné pour le succès de ce bazar. Plusieurs articles utiles et d'un goût vraiment artistique seront offerts au choix des zélateurs.

Les dames serviront, chaque soir, un souper aux huitres.

La clôture du bazar se fera le vendredi soir, 30 du courant. Il y aura ce soir-là une séance très-intéressante donnée par des amateurs de Sherbrooke et les membres de l'orchestre Cline. On y jouera des scènes les plus comiques des acteurs nègres et des pièces de nos meilleurs auteurs dramatiques. Au-delà de 10 tableaux, faisant voir les paysages les plus pittoresques et artistiques, y seront représentés. Admission, 25c.; enfants, 15c. Portes ouvertes à 7 h. p. m.

SEPTIEME

VENTE ANNUELLE!

CHAUSSURES

Avant de quitter son magasin actuel, le soussigné accordera une déduction de 25 p. 100 sur tous les achats faits d'ici au 1er de mai prochain, date à laquelle il doit déménager dans le magasin spacieux et bien connu, ci-devant occupé par M. T. T. Blais, et dernièrement par M. L. Keller, porte voisine de la Banque Nationale, où il tiendra un assortiment choisi de Bottes, Souliers, Caoutchoucs, etc., convenables à la ville et à la campagne, à des prix très-bas pour argent comptant. Sa devise est: "Un seul prix pour tous," comme auparavant.

One-Price Boot & Shoe Store, A. BRODEUR, Rue Wellington, Sherbrooke.

FERMES & MOULIN A SCIE A VENDRE A Conditions Faciles.

FERME TERRILL, comprenant les moitiés sud des lots nos. 9 et 10, dans le 10me rang d'Eaton, et contenant 200 acres de terre avec superbe grange et autres bâtiments dessus construits.

FERME STEER, ou le lot no. 17, dans le 2e rang du canton de Stoke, d'une superficie de 311 acres, avec moulin à scie.

FERMES WINSLOW, contiennent, l'une 85 acres et l'autre 120 acres, et sont parties des lots nos. 27 et 28, dans les 1er et 2me rangs du canton d'Ascot, avec bâtiments superbes et excellente sucrerie. Ces fermes avoisinent la station du Québec Central, à Ascot.

PROPRIÉTÉ DE COATICOOK, environ 80 acres de terre situés dans la partie nord, voisins des fabriques de coton et de tricot, et en état d'être facilement divisés en lots à bâtir, avec deux maisons de brique et une de bois.

FERME LAWRENCE, étant la moitié ouest du lot no. 18 et la moitié est du lot no. 17, dans le 3me rang du canton de Newport, de 200 acres de superficie.

DRUMMOND FRÈRES, No. 182 rue St. Jacques, MONTREAL.



Expositions Internationales et Coloniales

A LONDRES EN 1885—A ANVERS EN 1886.

Le gouvernement a l'intention de faire représenter le Canada à l'EXPOSITION INTERNATIONALE à Anvers, s'ouvrant dans le cours de mai 1885, et aussi à l'Exposition pour les Colonies et pour l'Inde à Londres en 1886.

Le gouvernement fera les frais du transport des produits du Canada jusqu'à Anvers et d'Anvers à Londres, comme aussi les frais de retour au Canada si les objets ne sont pas vendus.

Les objets destinés à Anvers devront être prêts pour expédition pas plus tard que la première semaine de mars prochain.

On croit que ces expositions offriront des occasions favorables de faire connaître les ressources naturelles du Canada, ainsi que ses progrès dans l'industrie et la fabrication. Des circulaires et des formulés contenant de plus amples renseignements seront envoyés à ceux qui en feront la demande par lettre adressée (franco) au ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Par ordre, JOHN LOWE, Secrétaire, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, 19 décembre 1884.

ROND OLYMPIEN

PATINS A ROULEAUX

Coin des rues Montreal et Bank, SHERBROOKE, P. Q.

Ouvert les mardis, jeudis et samedis, après-midi et soir. Musique le samedi soir.

Des instructeurs compétents seront présents pour donner des leçons aux commençants. Portes ouvertes: après-midi, à 2 h.; le soir à 7 1/2 h.

EMERSON & HARTSHORN, Propriétaires.

Nouveau Restaurant

TENU PAR JOHN HOMMEL, DAIN LA Nouvelle Maison de E. Long, Porte voisine de M. McKechnie.

Il tiendra toujours un excellent assortiment de Fruits, Bonbons, Cigares, etc. Huitres à l'écaille et préparées de toutes les manières. Repas servis à toute heure. Il fait appel à tous ses amis et il espère, en portant une prompt attention à la clientèle, mériter le patronage du public. 98

ALEX. GARWOOD, Peintre et Decorateur

Maisons, Fresques, Enseignes. Les placages, les peintures d'enseignes et les fresques sont des spécialités. Ateliers: Rue Factory, Sherbrooke. Téléphone à sa résidence, rue Prospect.

L. V. BACHAND, COATICOOK, Librairie et Papeterie.

Assortiment complet de Livres en Blanc, Memorandum, Livres de Prières en anglais et en français, Papier à lettre et Enveloppes en boîtes et en paquets, grande variété de Cadres et Chromos.

Gravures sur acier, assortiment varié de Moulures pour Cadres faits sur commande. PRIX REDUITS!

C. O. GENEST, Marchand en gros et au détail

D'Epicerie et de Provisions, RUE WELLINGTON

Porte voisine de M. Frs. Codère.

Brandy, Vins, Gin, Rye, Highwines en bouteille et en quart, Bière Fletcher, Porter, etc.

VIN DE MESSE, DE SICILE ET DE CETTE, AVEC CERTIFICAT.

Provisions, Farine, Graisse, Jambons, Grains, &c.

Le tout au plus bas prix possible.

C. O. GENEST, 38 Sherbrooke, 1er mai 1884.

SHERBROOKE

Business College SHERBROOKE, P. Q.

Le cours commercial donné par cette institution est un des meilleurs de la province. Le prix du cours est très réduit. Les élèves sont admis dans n'importe quel temps de l'année.

Pour plus amples détails, s'adresser par lettre ou personnellement à B. LALIME, Sherbrooke, P. Q.

Nouvele Sellerie.

A. HANOU,

Ci-devant de Coaticook, a rouvert la boutique de feu M. Lemarquis, sur la Rue Wellington,

Où il espère recevoir l'encouragement du public. M. Hanou possède un grand assortiment de

COUVERTES, FOUETS, BROSSES, ETRILLES, GARNITURES DE VOITURES.

Avec le concours de M. R. W. NEILL, ci-devant de Coaticook, sellier de quinze années d'expérience, M. Hanou sera en état de satisfaire toutes les pratiques qui voudront bien lui donner des commandes. Sherbrooke, 8 avril 1884. 30

J. H. GENDRON, NEGOCIANT.

Maison McManamy, Rue King, SHERBROOKE, P. Q.

FARINES, GRAINS, PROVISIONS, &c., &c., &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Marchandises Postées à Domicile.

L'assortiment le plus vaste et le plus varié qu'il y ait dans les Cantons de l'Est.

Venez nous voir avant d'acheter ailleurs.

J. H. GENDRON.

Magasin de Pelleteries

RUE WELLINGTON. Z. P. CORMIER.

GRAND ET BEL Assortiment de Fourrures

—POUR— DAMES, MESSIEURS, ENFANTS.

Casques, Capots, Gants, Mitaines, Collettes, Boas, Manchons, et Manteaux, etc., etc.

400 Casques-Mouton de Perse

A des prix défiant la concurrence. BORDURE A MANTEAUX

En très grande variété et au prix du gros de Montréal.

ROBES DE BUFFLE, ROBES NOIRES ET GRISSES, MOCASSINS ET RAQUETTES.

Achetez vos fourrures au Magasin de Pelleteries et épargnez 25 p. 100. Tout article vendu garanti, tel que représenté, ou pas de vente. Pelleteries réparées avec soin et à bon marché.

Pelleteries brutes achetées au plus haut prix du marché, pour argent comptant.

NOUVEAU MAGASIN! Nouveaute et Fantaisie

C. A. E. LEFEBVRE

A le plaisir d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir, dans la Maison Winter, un splendide assortiment de

MARCHANDISES D'AUTOMNE,

Choisies avec soin et achetées des meilleures maisons canadiennes et américaines.

Etoffes a Robes et a Manteaux

Ce département est des plus complets et renferme tout ce qu'il y a de plus nouveau quant aux couleurs et aux nuances. Ces marchandises ayant été achetées à bon marché, il est bien disposé à les vendre à

Tres Bas Prix! UN SEUL PRIX, PAS DE CRÉDIT, BON MARCHÉ.

Les messieurs du clergé et les communautés trouveront toujours à ce magasin les

Draps et Mérinos à Soutane, Casimires à Pantalon et autres.

C. A. E. LEFEBVRE, MAISON WINTER, Rue Wellington, Sherbrooke.

NOUVEAU MAGASIN.

Le soussigné est maintenant en état de fournir aux citoyens de Sherbrooke et du voisinage des marchandises de premier choix.

Provisions & Epicerie,

Thé, café, épices, biscuits, et toutes sortes de fruits, farine, porc frais, lard, poisson, sel.

Vins et Liqueurs

De choix, ale, porter, &c., ainsi qu'un grand assortiment de

Vaisselle & Verroterie.

Ayant fait moi-même le choix de ces marchandises, je prends sur moi de les recommander d'une manière spéciale à l'attention de mes pratiques.

HENRY M. MULLIGAN

(Ci-devant employé chez M. P. OLFIER), Ancienne Maison McConkey,

GOYER FRERES,

FABRICANTS DE Moulures Dorées et Imitées,

MARCHANDS DE Gravures sur Acier, Peintures et Chromos,

EN GROS ET EN DETAIL

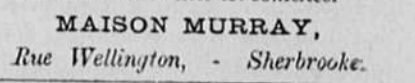
Tout ouvrage sortant de nos ateliers est garanti, n'employant que des matériaux choisis et des ouvriers habiles. Toute commande exécutée avec soin et promptitude, et à des prix extrêmement réduits, plus bas que ceux de Montréal. Une visite est sollicitée.

MAISON MURRAY,

Rue Wellington, - Sherbrooke.

MONTRES AMERICAINES

Waltham, Elgin et Springfield.



LOUIS DUPUY,

Rue Wellington.

Offre actuellement à sa clientèle un assortiment complet et varié de Bijouterie et Argenturerie de toutes sortes, à des prix défiant la concurrence.

**DANS UN CACHOT.**

La France subissait alors le régime de la Terreur. Ceux que n'atteignait point la mort étaient réservés aux lentes souffrances de la déportation; et l'exil sur la terre de la Guyane devait avoir raison des constitutions les plus robustes. Mais du jour où l'ère du martyre parut revenue, quelque chose du magnanime courage dont les premiers chrétiens donnèrent l'exemple resuscita dans les âmes, et la plupart de ceux qu'atteignirent les décrets des tribunaux de la Convention se trouvèrent dignes de mourir pour Dieu et le roi. Tandis que le sang ruisselait sur la place de la Révolution de Paris, certaines villes de province, comme Nantes et Lyon, s'efforçaient d'accumuler des horreurs dignes de balancer les massacres de l'Abbaye.

Lyon eut ses fusillades, et les noyades de la Loire laissent encore un sinistre souvenir.

Un digne prêtre, l'abbé de Gervaudun, que le tribunal de Carrier n'avait osé envoyer à la mort, tant on craignait que la reconnaissance des pauvres secourus par lui excitât une émeute, venait de s'entendre appliquer la peine de la déportation par les représentants de la Terreur à Nantes.

Aucune émotion n'altéra son visage, il se contenta de faire le signe de la croix et de bénir ses juges.

Reconduit à la prison et jeté dans une étroite cellule, il commençait à goûter un repos que les émotions de la journée n'avaient pas le pouvoir de rendre moins calme, quand des cris, des blasphèmes, des pierres heurtées et des chaînes retentissantes l'arrachèrent à son premier sommeil. Le tumulte succéda au tapage croissant. Gardiens et guichetiers couraient éperdus dans les corridors, et la peur à laquelle ils étaient en proie se trahissait dans le son de leurs voix effarés.

L'abbé de Gervaudun, inquiet des suites de cette scène nocturne, heurta à la porte de son cachot, que le guichetier entr'ouvrit.

—Que se passe-t-il? demanda le vieux prêtre.

Le gardien haussa les épaules, et parut hésiter avant de répondre.

C'était un homme d'un naturel bon et doux, que la crainte avait porté à accepter cette place, et qui la remplissait avec une bienveillance dont plus d'un malheureux pouvait se louer.

—Monsieur l'abbé, répondit-il, car il se trouvait trop éloigné de ses collègues pour que son ton respectueux lui fût imputé à crime, il ne s'agit de rien qui soit digne de vous occuper.

—Vous semblez troublé cependant.

—Affaire de métier, voyez-vous! Nous n'avons pas seulement ici des saints comme vous et vos amis, et tout le monde ne regarde pas la guillotine comme un degré conduisant au ciel. On nous a mené assez tard deux misérables coupables de tous les crimes, et qui, après avoir volé, pillé, tué, allumé vingt incendies, se révoltent contre la sentence qui vient de les frapper. Ils poussent des hurlements effroyables, et menaçant de tuer le premier d'entre nous qui pénétrera dans leur cellule. Ils le feraient comme ils le disent; leur désespoir ayant doublé leurs forces, ils sont parvenus à briser leurs fers, et dévalent maintenant leur cachot. Le bourreau qui vient d'entrer se demande comment il accomplira sa mission. Cette fois, le condamné pourrait bien massacrer l'exécuteur...

—Le malheureux! murmura le prêtre.

Le vieillard réfléchit un instant, puis il demanda au guichetier:

—Vous croyez qu'il y a danger pour le premier qui pénétrera près d'eux?

—Danger de mort, oui, monsieur l'abbé!

—Mon ami, reprit le prêtre, vous êtes père de famille, et vous rendez

ici aux prisonniers de signalés services; l'exécuteur des hautes-œuvres exerce son métier, je suis, moi, condamné à un lent supplice; si je succombe, Dieu m'appellera près de lui... mais il me gardera, croyez-le... Ouvrez-moi la porte du cachot de ces deux hommes, je suis sûr non-seulement de réussir à les calmer mais encore de les amener à accepter leur sort avec une entière résignation.

—Vous voulez tenter l'impossible, mon père!

—Rien n'est impossible au nom de la croix.

—Si ces misérables vous assassinaient...

—Mon devoir est d'essayer de toucher leurs âmes.

—Je me regarderais comme responsable du malheur qui vous frapperait.

—Si vous me refusiez, vous répondriez de leur damnation.

Le guichetier tira son bonnet à queue de renard, s'effaça devant le vieillard, et lui dit d'une voix respectueuse:

—Passez, monsieur l'abbé.

**II**

Jomard n'exagérait rien en comparant les deux condamnés à des bêtes féroces. A l'heure de régler un compte rigoureux avec la société et de payer par le dernier des supplices, des crimes longtemps impunis, l'amour de la vie les ressaisissant avec une force brutale, ils ne pouvaient supporter l'idée de voir brusquement finir une existence abandonnée d'abord à la débauche, puis au crime. Avant de tomber entre les mains du bourreau, ils voulaient se venger de l'arrêt du tribunal, et une force herculéenne venant en aide à leur perversité, ils se faisaient une arme de tout ce qui se trouvait à portée de leurs mains. Acculés dans un angle de leur cachot, et gardant devant eux un amas de décombres, ils se tenaient prêts à les lancer à la tête de quiconque pénétrerait près d'eux.

La présence d'un homme, quel qu'il fût, devait exaspérer les misérables; celle d'un prêtre souleva dans leur âme une indicible colère, et tous deux bondirent vers lui en poussant un cri de mort.

Le vieillard les attendait, les bras croisés sur sa poitrine:

—Que me voulez-vous, mes amis? demanda-t-il d'une voix douce.

—Ce que nous voulons, répondit le plus jeune en accompagnant ces mots d'un blasphème: Te chasser de ce cachot où nous ne t'avons pas appelé.

—Ce n'est pas en qualité de prêtre que j'y entre.

—Pour quelle raison, alors?

—Je suis un condamné comme vous, répondit l'abbé de Gervaudun.

Pour la première fois les assassins remarquèrent que les mains du prêtre étaient entravées.

Alors le plus âgé s'élança vers le coin le plus obscur du cachot, et revenant armé d'une lime:

—Nous serons donc trois pour nous défendre, dit-il, je vais couper tes menottes.

—A quoi bon! répondit le prêtre, j'accepte avec résignation les décrets de la Providence... Ma vie est entre les mains de Dieu, il en disposera suivant sa volonté.

—Dieu! s'écria Marc Augu, le plus jeune des condamnés, il y a longtemps qu'il cesse de s'occuper de nous, si jamais nous avons été l'objet d'une seule pensée! Jean Roulier, mon camarade, et moi, nous en avons fait assez pour ne rien entendre de lui.

(Suite et fin au prochain numéro.)

**Bellevue House,**

TENU PAR **M. W. DESAULNIERS,**

PLACE DU MARCHÉ, **SHERBROOKE, P. Q.**

Bonnes chambres, bonne table, site agréable et salubre, au centre même de la ville. Vins et liqueurs de première qualité. Cigares importées & domestiques. Prix modérés.

**Pharmacie Canadienne.**

**MEDICAL HALL**

**W. E. IBBOTSON,**

Rue Wellington, Sherbrooke.

Drogues et Médicines, Objets de Fantaisie, Articles de Toilette, Eponges, Brosses, Parfums.

**VINS PURS ET LIQUEURS**

Pour usage médical.

Prescriptions des Médecins soigneusement préparées.

Commandes remplies avec soin et promptitude.

Agence d'Immigration, Agence des Paquebots Transatlantiques.

**Au Magasin du Bon Marche**

**S. GENDRON,**

Maison Kerr, - Rue King,

Vis-à-vis du "Sherbrooke House."

EN GROS ET EN DETAIL

Brandies, Vins, Gin, Rye, Bière, Porter, &c., &c.

PROVISIONS, FARINE, JAMBON LARD, SAINDOUX, FROMAGE, &c.

Toutes marchandises vendues au plus bas prix possible.

Commandes reçues par téléphone.

**S. GENDRON.**

**CHARCUTERIE NOUVELLE!**

—PAR—

**J. A. DUBUC & Cie.,**

MAISON TURGEON,

Rue King, Haute-Ville.

Viandes de toute sorte et de première qualité: jambons, saucisses, œufs, poisson frais et salé, etc. Produits de la ferme de toute espèce, tels que sucre du pays, pois, fèves, oignons, choux, navets, raves, laitue, etc.

**PRIX MODIQUES!**

Nous invitons tout spécialement la population de la haute-ville à nous faire une visite.

Les cultivateurs trouveront leur avantage à nous vendre leur viande et autres produits, que nous paierons au plus haut prix du marché.

J. A. DUBUC & Cie.

Sherbrooke, 24 avril 1884. 35

**IMPORTATIONS NOUVELLES!**

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il reçoit actuellement un assortiment considérable de

**Marchandises d'Automne et d'Hiver!**

et qu'il est déterminé à les vendre à des prix qui ne peuvent être dépassés. Venez voir avant d'acheter ailleurs.

**W. MURRAY.**

Rue Wellington, Sherbrooke.

3 nov. 1883, 1a12

**CANADA**

**Life Assurance Co'y.**

ETABLIE EN 1847.

37me ANNÉE, finissant le 30 avril 1884.

Capital et Fonds, environ \$ 7,000,000

Revenu annuel..... 1,200,000

Montant total en force.... 32,252,126

PROGRÈS DE LA COMPAGNIE PENDANT CHAQUE PÉRIODE DE 12 ANNÉES DEPUIS SA FONDATION EN 1847.

Revenu. Montant assuré. Actif.

1859.. \$ 122,727 \$ 3,105,401 \$ 440,119

1871.. 355,437 8,309,111 1,227,311

1883.. 1,209,932 32,252,126 6,282,341

Les nouvelles transactions de l'année sont d'environ un quart, et le montant en force surpasse d'un quart le montant des affaires faites sur l'assurance de vie dans la Puissance, tandis que les transactions annuelles ont été, depuis plusieurs années passées, de beaucoup supérieures, si l'on tient compte de la population, à aucune compagnie transigeant soit en Europe ou en Amérique. Pendant les six dernières années, le revenu, l'actif et le montant assuré ont, à peu de chose près, doublé ceux des trente années précédentes.

SUCCURSALE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

BUREAU PRINCIPAL À MONTRÉAL:

No. 182, RUE ST. JACQUES.

Gérant Provincial, - J. W. MARLING.

**J. A. REED,**

Agent spécial pour les Cantons de l'Est.

**Rien n'est aussi Bon que**

**L'HUILE LARDINE**

—DE—

**McCOLL!**

POUR LE GRAISSAGE DES MACHINES DE TOUT GENRE

Avant de faire vos achats, consultez nos prix. Notre assortiment consiste en

**HUILE A CYLINDRE, HUILE A HARNAIS, HUILE A LAINE, HUILE A BOULONS, HUILE A MACHINES, &c., &c.**

Les plus grands froids ne gèlent aucune de nos huiles d'hiver.

**McCOLL, FRERES & CIE.,**

**TORONTO, ONT.**

**OBJETS DE FANTAISIE**

—LA—

**Librairie Canadienne**

RUE WELLINGTON

Le soussigné vient de recevoir un grand assortiment d'objets de fantaisie, propres à être donnés en cadeaux, et il invite le public à aller en faire l'inspection. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts. Aussi, grande variété de

**JOUETS D'ENFANTS!**

Il attire spécialement l'attention sur son bel et élégant assortiment de

**Tapiserie et Bordure.**

On trouvera ce département des plus complets; il comprend les patrons les plus nouveaux et les plus riches, et les prix défient la concurrence.

Grande variété de Chromos et Gravures sur acier. Cadres faits sur commande.

**A. M. RICHER,**

Maison Olivier, Sherbrooke.

Enseigne du gros Livre Rouge.

**L. E. DUPONT & CIE.**

**Marchands-Tailleurs!**

**EATON-CORNER, P. Q.**

Les soussignés viennent d'acheter le fonds de marchandises de feu T. S. Innis et se trouvent maintenant à avoir l'un des magasins les plus considérables du canton. Leurs

**Tweeds, Draps, Tricots,**

Etc., etc., sont des plus variés, de toute qualité et à des prix très réduits. Ils sont en état de répondre aux besoins de la population environnante d'Eaton Corner.

**OUVRAGE GARANTI.**

Une visite est humblement sollicitée.

L. E. DUPONT & Cie.

30 mai 1884. 45

**SUN LIFE ASSURANCE CO.**

OF CANADA.

Bureau principal, 164 rue St. Jacques, Montréal.

ACTIF, \$1,200,000.

THOMAS WORKMAN, - Président.

R. MACAULAY, - Administrateur.

Cette compagnie d'assurance est une institution quasi canadienne qui investit tous ses capitaux au milieu de nous, et peut à bon droit réclamer sa part du patronage public. C'est une société puissante et prospère, possédant de forts capitaux sûrement investis. Ses taux sont peu élevés et ses profits divisés d'une manière équitable entre les porteurs de police d'assurance. La compagnie d'assurance THE SUN est la seule qui émette des polices d'une manière absolue et sans conditions. On prend un soin tout particulier pour faire le choix des risques, mais, lorsqu'une police a été émise, le montant d'assurance est remis à la personne assurée, sur preuve de son décès, quels qu'en soient les circonstances, l'époque et le lieu. La seule condition est le paiement exact des primes.

Les livres de cette compagnie ne contiennent pas une seule police à propos de laquelle il y ait eu contestation.

G. L. RIDOUT, Agent général.

**CIGARES**

Les Cigares les plus recherchées dans la ville de SHERBROOKE, et dans tous les

**CANTONS de L'EST**

SONT LES

\*\*

**SHERBROOKE FANCY**

\*\*

Cigares de 10 cts., et les

**"BEE!"**

Le meilleur cigare de 5 cents du Dominion.

**FAITES-EN L'ESSAI.**

**LOUIS FORTIER**

3-4f **Fabricant.**

**Fabrique de Voitures**

Le soussigné a l'honneur d'attirer l'attention du public sur son grand assortiment de

**Voitures Legeres, Couvertes et Fermées, et de Solides**

**Voitures de Travail,**

Généralement faites avec du bois ayant subi toutes les transformations voulues et travaillées par les meilleurs ouvriers du pays, y compris Montréal.

On répare les voitures aussi promptement que possible; on peint, vernit et bourre.

Venez voir si le genre des voitures vous plaît. Je puis faire de n'importe quelle manière désirée. Mes travaux sont garantis sous tous les rapports, et aussi bons que ceux qui proviennent de l'étranger.

Je tiens aussi un grand assortiment de VOITURES D'HIVER (sleighs).

P. BIRON, Sherbrooke.

**Magasin à bas prix de Montreal**

RUE WELLINGTON,

**F. CODERE, PROPRIETAIRE.**

Assortiment complet et à des prix réduits. Quincaillerie, Ferronnerie, Coutellerie, Instruments Aratoires, Charbon, Peintures, Vernis, Huiles, &c., &c. Une

**Boutique de Ferblanterie**

très complète est attachée au magasin. Des hommes habiles y sont employés et peuvent exécuter tous les ouvrages, tels que Plombage, Pose de tuyaux à gaz, à l'eau, etc.

**CUIR**

de toute sorte, rouge, noir et de couleur, et fournitures pour cordonniers.

**AUX VOITURIERS.**

On trouvera toujours à mon magasin un assortiment des plus variés de bois préparé pour voitures et roues importé directement des manufactures une année à l'avance et conséquemment toujours très sec et vendus à des prix défiant toute concurrence.

**Poêles! Poêles!**

La seule place où vous puissiez acheter les poêles de la manufacture James Smart qui ont obtenu le premier prix à l'exposition de la Puissance, l'an dernier, c'est à mon magasin, j'en tiens toujours un assortiment des plus complets. Une visite est respectueusement sollicitée.

47 F. CODERE.

**PIANOS ET ORGUES.**

**H. C. WILSON,**

Maison Odell, - Sherbrooke,

Tient constamment en magasin un assortiment complet de **PIANOS** et d'**ORGUES** de la meilleure qualité, qu'il vend à des prix réduits et à des conditions très-libérales.

—Aussi—

**Viols, Accordéons, Concertinas, Flutes, Fifres, Banjos, Guitares, Livres de Leçons pour Piano, Orgue et Violon; Musique en Feuille.**

Orgues et Pianos accordés et réparés par un ouvrier expérimenté. Les marchandises et le travail sont garantis. Demandez des exemplaires des nouveaux catalogues illustrés. 23

**MISAEI PALARDY,**

Forgeron et Entrepreneur!

**MARECHAL-FERRANT,**

Rue King, - Près de l'hôtel Continental,

**SHERBROOKE, P. Q.**

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'ils n'ont cessé de lui donner depuis qu'il a ouvert son atelier de forge, et il promet de faire plus que jamais son possible pour répondre dignement à la confiance que l'on veut bien lui montrer. Que l'on n'oublie pas qu'il exécute tous les ouvrages les plus difficiles avec élégance et promptitude. Que l'on aille lui faire visite.

25 **MISAEI PALARDY.**